

Communiqué

Paris, le 16 février 2012

**RECORDS DE CONSOMMATION ELECTRIQUE EN FRANCE :
LES INDUSTRIES CONSOMMATRICES FONT PARTIE DE LA SOLUTION**

Lors de la récente vague de froid qui a touché la France, le record de consommation électrique en France a été battu deux fois, atteignant 101 700 MW le 8 février à 19h00. Malgré les efforts réalisés en matière d'efficacité énergétique, la France devra faire face à d'autres pics de consommation comparables voire supérieurs dans les années à venir.

Le système électrique français a tenu bon, par la convergence de plusieurs facteurs :

- la disponibilité des centrales nucléaires ;
- des stocks de gaz naturel particulièrement élevés, compte tenu de la douceur qui avait prévalu jusqu'alors ;
- la mise à contribution des centrales thermiques au fioul ;
- le recours à des importations d'électricité proches de la limite des capacités de transport ;
- l'apport complémentaire d'énergie éolienne, cette vague de froid étant exceptionnellement accompagnée de vents soutenus ;
- le recours aux capacités de cogénération et d'effacement de consommation des industriels.

L'UNIDEN souligne que la convergence de tous ces éléments ne sera pas toujours assurée. En revanche, les industries consommatrices d'électricité feront bien partie de la solution si leur apport à l'équilibre du système électrique est encouragé.

Par l'effacement, les industriels consommateurs d'électricité acceptent de réduire leur consommation d'électricité afin de soulager le réseau, ce qui permet de limiter d'autant le recours aux moyens de production d'extrême pointe et aux importations, deux solutions très coûteuses (le 8 février 2012, le prix du MWh livrable le lendemain a atteint 1 938 euros/MWh !) et fortement émettrice de CO₂, au moins pour la première.

L'UNIDEN souligne que le volume des effacements industriels appelés lors de ces pics de consommation peut encore être significativement et très rapidement augmenté, à condition qu'ils soient valorisés à leur juste valeur.

De la même façon, les capacités de cogénération des industriels ne pourront continuer à participer à l'équilibre du système électrique sans qu'un soutien transitoire leur soit apporté, au risque de les voir disparaître.

Les débats techniques conduits actuellement par le Gouvernement sur le marché de capacités et sur la cogénération doivent avoir pour objectif la valorisation de ces services très utiles pour le système électrique. Des solutions doivent être apportées dès aujourd'hui, sans attendre que la question de la pointe se pose à nouveau de façon aiguë.

Contact : Fabrice Alexandre – 01 47 42 53 00 – f.alexandre@cominst.com

L'UNIDEN représente les industries consommatrices d'énergie en France, entreprises pour lesquelles la maîtrise des coûts énergétiques constitue un facteur essentiel de compétitivité. Les 37 membres de l'UNIDEN représentent environ 70% de la consommation énergétique industrielle en France et sont présents dans l'agro-alimentaire, l'automobile, la chimie, les ciments et chaux, l'électronique, les métaux, le papier, le verre...

www.uniden.fr